

FOIRE AUX QUESTIONS

Demander un annuaire résidentiel

1. Comment puis-je obtenir une copie de l'annuaire résidentiel ?

Les annuaires résidentiels, entièrement dévoués à trouver une personne, sont distribués seulement sur demande dans les marchés Montréal, Québec, Gatineau-Ottawa, Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Winnipeg. Pour commander votre copie, veuillez compléter le formulaire en ligne au www.ypg.com/distribution ou appeler au 1 800 268-5637.

2. Mon inscription est-elle permanente ?

Non. Votre inscription est valide pour cinq livraisons d'annuaire. Par la suite, vous devrez vous inscrire à nouveau au www.ypg.com/distribution ou en appelant au 1 800 268-5637.

3. Vais-je recevoir une confirmation ?

Oui. Une fois que vous vous serez inscrit en ligne, vous recevrez un courriel de confirmation. Pour ceux qui s'inscrivent par téléphone, un représentant de distribution vous confirmera votre choix. Veuillez noter que ce sera votre responsabilité de vous inscrire à nouveau après deux livraisons d'annuaire.

4. Vais-je recevoir un avis de Groupe Pages Jaunes lors de l'expiration de mon inscription ?

Il sera de votre responsabilité de vous réinscrire pour recevoir plus de copies après cinq livraisons d'annuaire.

5. Si je ne reçois pas un annuaire après avoir fait la demande d'être retiré de la liste de distribution, que peux-je faire ?

Prévoyez de 5 à 10 jours d'ouverture avant de recevoir votre annuaire ou contactez notre centre de distribution en appelant au 1 800 268-5637.

6. Qu'arrive-t-il si je change d'idée ? Puis-je m'inscrire pour me retirer de la liste de distribution de l'annuaire résidentiel ?

Oui. Pour changer votre demande d'annuaire, vous n'avez qu'à visiter le www.ypg.com/distribution et compléter à nouveau le formulaire en ligne ou appeler au 1 800 268-5637.

7. Puis-je inscrire un ami ou un membre de ma famille pour recevoir un annuaire résidentiel ?

Non. Vous pouvez seulement inscrire votre propre adresse postale pour demander un annuaire résidentiel.

8. Si je déménage, ai-je besoin d'inscrire ma nouvelle adresse pour être retiré de la liste de distribution ?

Vous devez vous inscrire à nouveau avec votre nouvelle adresse.

9. Il est obligatoire de fournir mes renseignements personnels ? Comment sont-ils utilisés ?

Nous demandons votre nom et votre adresse pour assurer la livraison de l'annuaire résidentiel à tous ceux qui en demandent une copie.

Pour valider votre demande, nous demandons votre courriel. Vos renseignements personnels ne seront pas divulgués ni utilisés à d'autres fins. Consultez notre [déclaration de confidentialité](#) pour plus d'information.